

---

Jour de séance 47

le mardi 4 juin 2024

13 h

Prière.

M<sup>me</sup> Conroy, du Comité permanent de la politique économique, présente le treizième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 4 juin 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son treizième rapport.

Le comité se réunit le 31 mai 2024 et étudie le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,  
(signature)  
Michelle Conroy, députée

---

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

Sur autorisation de la Chambre, le premier ministre, appuyé par M<sup>me</sup> Holt, propose ce qui suit :

attendu que Son Excellence la très honorable Mary Simon, gouverneure générale du Canada, fait sa première visite officielle au Nouveau-Brunswick ;

attendu que la gouverneure générale est la représentante de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada, et joue un rôle essentiel dans la démocratie constitutionnelle du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre accueille Son Excellence la gouverneure générale du Canada et lui souhaite la bienvenue à l'occasion de sa première visite officielle au Nouveau-Brunswick. (Motion 79.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

---

Le président de la Chambre donne la parole à M<sup>me</sup> Anderson-Mason pour lui permettre de prononcer un discours d'adieu à la Chambre.

---

Le président invite les parlementaires à se rassembler sur le terrain pour la cérémonie officielle de bienvenue de Son Excellence la très hon. Mary Simon, gouverneure générale du Canada, et de Son Excellence Whit Fraser.

---

La séance est levée à 14 h 26.